

Nouvelles locales du mercredi 22 juillet 2015

@rib News, 22/07/2015 | Politique - Le parti CNDD-FDD estime que la mise en place des institutions élues permettra de négocier avec les partis politiques avec assurances. Selon le président du parti au pouvoir, les négociations vont porter sur la mise en place d'un gouvernement d'union nationale. Ce gouvernement d'union nationale ne peut être possible que si la Constitution est révisée et c'est ce qu'ils feront, a annoncé le député Nyabenda Pascal après avoir voté pour le président, dans sa commune natale, Mpanda de la province Bubanza, au bureau de vote du lycée communal Musenyi.

Son parti appelle la communauté internationale à condamner les récentes attaques des rebelles en citant un pays voisin. Nyabenda Pascal avoue que même si la communauté internationale ne valide pas les élections, cela ne va pas entamer leurs légitimités : ce sont des Burundais qui votent leurs dirigeants, a-t-il conclu, ils sont ainsi prêts à combattre tous ceux qui vont attaquer le pays et se dit confiant aux forces de l'ordre. Il se félicite enfin que ces élections trop combattues aient lieu. - Les résultats provisoires sont déjà disponibles dans les provinces de Bujumbura mairie où Pierre Nkurunziza a obtenu 43.585 voix suivi de Rwaswa Agathon qui a eu 41.409 voix et où le taux de participation a été de 29,56%. A Bururi, Pierre Nkurunziza a eu 18.120 voix contre 16.246 voix pour Rwaswa Agathon et le taux de participation est de 34,79%. A Bujumbura rural, Rwaswa Agathon vient en tête avec 47,43% et Pierre Nkurunziza 43,38% et le taux de participation est de 58,15%. Dans les provinces de Bubanza, Ruyigi, Kirundo, Karusi, Ngozi, Cibitoke, Pierre Nkurunziza vient largement en tête alors que Rwaswa Agathon vient largement en arrière. Le taux de participation varie entre 79 à 97%. Dans toutes les provinces dont les résultats sont connus, les autres candidats viennent largement en arrière avec des scores variant entre 0 et 2%. - Les résultats provisoires de l'élection présidentielle qui a été tenue ce mardi placent donc le candidat du CNDD-FDD Pierre Nkurunziza en tête au niveau national et Agathon Rwaswa remporte quelques localités. Le président de Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) a annoncé aujourd'hui que le taux de participation à l'élection présidentielle d'hier est d'environ 75% et que Pierre Nkurunziza arrive en première place suivi de Rwaswa Agathon. Pierre Claver Ndayicariye dit que sa commission donnera des résultats détaillés plus tard et promet que si le travail continue comme il est fait actuellement, ils seront publiés vendredi après-midi. Il ajoute également que cette commission n'a pas reçu des candidats qui voulaient retirer leurs candidatures à la présidentielle. Selon lui, la procédure doit être politico-légale; ce qui n'a pas été fait. - La société civile burundaise ne reconnaît plus Pierre Nkurunziza comme Président du Burundi au-delà du 26 août 2015. Elle vient de sortir ce mardi soir une déclaration sur la mascarade électorale du 21 juillet 2015. Les organisations de la société civile burundaise condamnent en effet le forçage électoral du Président Nkurunziza qui parachève un putsch contre l'Accord d'Arusha pour la Paix et la Réconciliation au Burundi et contre la Constitution de la République du Burundi qui consacrent le principe de l'alternance démocratique à la tête de l'Etat et n'autorisent de deux mandats à aucun Président du Burundi depuis le 28 août 2000. Elles déclarent ainsi ouvertement qu'elles ne reconnaîtront plus Monsieur Pierre Nkurunziza comme Président du Burundi passé le 26 août 2015, date de la fin de son deuxième mandat constitutionnel. Elles déclarent qu'elles ne reconnaissent pas toutes les institutions issues des scrutins tronqués organisés dans un climat de violence et d'exclusion, et appellent toutes les forces vives de la Nation à se mettre ensemble sans tarder pour trouver une alternative démocratique à la crise actuelle. | Diplomatie - La Belgique trouve que les élections tenues au Burundi dans ces derniers jours ne sont pas crédibles et pas de nature à résoudre la crise qui secoue le Burundi, puisqu'elles ne répondent pas aux exigences minimales d'inclusivité et de transparence. Le Vice-Premier Ministre et Ministre des Affaires étrangères regrette fortement l'organisation des élections présidentielles au Burundi ce 21 juillet. Le Ministre Reynders espère pourtant que le dialogue entamé sous la médiation de l'Ouganda permettra de rétablir le consensus entre toutes les parties et d'assurer le respect des principes fondamentaux comme le respect pour l'Etat de droit, la démocratie et les droits de l'homme. Didier Reynders regrette que les élections aient été organisées avant que ce dialogue ait pu vraiment démarrer. La Belgique appelle ainsi le Burundi à renouer avec l'esprit de consensus et d'inclusivité qui a présidé aux accords d'Arusha et qui demeurent l'ordre constitutionnel et de la stabilité au Burundi. Comme annoncé, la Belgique sera amenée à réexaminer sa coopération avec le Burundi. Elle continuera avec ses partenaires à tout mettre en œuvre pour revenir à une solution conforme à l'esprit d'Arusha et enrayer la violence dans le pays. - La Belgique rejoint ainsi les Etats Unis d'Amérique qui ont affirmé ce mardi que les élections présidentielles ne sont pas de nature à inspirer confiance et à servir. Cela ne peut pas du tout plaire au gouvernement burundais qui a sorti un communiqué pour réagir à ce sujet. Ainsi, le ministre des relations extérieures et de la coopération internationale affirme que le gouvernement n'a pas apprécié les propositions par les Etats Unis sur les élections au Burundi. Selon ce communiqué, les Etats Unis sont chaque fois en train de prendre position sur des questions qui sont dans les autres pays comme d'ailleurs ils l'ont déjà fait pour le Burundi, cela porte atteinte à la souveraineté des autres pays. Selon ce communiqué, le gouvernement burundais remercie tout de même le gouvernement américain pour le soutien aux réfugiés burundais ainsi que les pays qui les ont accueillis. Il annonce qu'il n'a jamais été un obstacle au dialogue entre les politiciens pour résoudre les problèmes politiques en - Début ce mercredi du déploiement des observateurs des droits de l'homme et des experts militaires par l'Union Africaine au Burundi. La Commission de l'Union africaine (UA) a commencé aujourd'hui le déploiement, au Burundi observateurs des droits de l'homme et des experts militaires. Ce déploiement est inscrit dans le cadre du suivi des dispositions pertinentes du communiqué adopté par le Conseil de Paix et de Sécurité (CPS) lors de sa réunion tenue à Johannesburg, en Afrique du Sud, le 13 juin dernier. De façon plus spécifique, il vise à prévenir une escalade de la violence au Burundi, ainsi qu'à faciliter l'aboutissement des efforts de règlement de la crise politique que traverse le Burundi depuis l'annonce de la candidature de Pierre Nkurunziza à un 3^e mandat. - Sur le terrain, les observateurs sont chargés de surveiller la situation des droits de l'homme sur le terrain et de rendre compte des violations éventuelles des droits de l'homme et du droit international humanitaire. Quant aux experts militaires, ils sont chargés de vérifier, en

collaboration avec le Gouvernement et les autres acteurs concernés, le processus de désarmement des milices et autres groupes armés. Le mandat de ces personnels sera exercé de manière indépendante, transparente et crédible. La Présidente de la Commission Africaine a exhorté tous les acteurs burundais de coopérer avec l'équipe pour leur permettre de s'acquitter de leur mission. Nkosazana Dlamini-Zuma a réaffirmé que la profonde conviction de cette communauté est que seuls le dialogue et le consensus permettront de sortir le Burundi de la crise que connaît le pays et dont la poursuite risque de remettre en cause les acquis importants enregistrés grâce à la signature de l'Accord d'Arusha de 2000 pour la paix et la réconciliation au Burundi, avec de graves conséquences pour la sécurité et la stabilité régionales. Elle a invité toutes les parties prenantes de mettre en avant l'intérêt de leur pays que leur considérations partisans et d'apporter leur entière coopération aux efforts que déploie la Communauté des Etats Africains avec le soutien de l'Union Africaine et du reste de la communauté internationale.